

# JOURNAL

DE

# FRANCFORT

AVEC PRIVILÈGE DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE.

DU MERCREDI, 4 JANVIER 1797.

*De Paris, le 25 Décembre.*

La publicité des pièces officielles (que nous avons données hier) n'a pas dû contribuer à changer les dispositions où le renvoi subit de lord Malmesbury avoit mis les esprits. En effet, le contenu des notes remises par ce ministre, n'avoit rien qui pût motiver une pareille démarche. En diplomatie, a-t-on jamais regardé les premières propositions d'un négociateur comme les prétentions irrévocables de la cour. La maxime des politiques habiles a toujours été de demander *beaucoup* pour avoir *assez*. L'on remarque d'ailleurs que l'ambassadeur n'a point voulu dire que ces conditions fussent l'*ultimatum* du cabinet de Londres; il a déclaré au contraire qu'il étoit prêt à entendre des contre-propositions, et à les discuter d'une manière conciliatoire. Pourquoi donc le directoire n'a-t-il pas fait ces contre-propositions? pourquoi n'a-t-il pas exposé dans une note avec précision et clarté, ses différentes prétentions, au lieu d'employer cette forme dilatoire et évasive, *qu'il n'écouterait aucunes propositions contraires à la constitution, aux loix & aux traités.....* Cette déclaration tranchante et incohérente est-elle d'usage dans les transactions diplomatiques? doit-on renvoyer à des actes étrangers à la matière qu'on traite, un objet qui par sa haute importance doit être énoncé avec la plus grande précision et dans le mode reçu. Cette conduite est sans doute peu franche et surtout peu satisfaisante pour la nation; car enfin l'on pourra toujours se demander: quelles sont les conditions du directoire? que veut-il rendre? que veut-il garder?

Si la guerre se continue, les françois ignoreront donc encore pourquoi ils se battent; ils sauront seulement que des flots de sang doivent

encore couler, parceque son gouvernement a préféré le maintien d'une portion de territoire sur le continent à des colonies qui pourroient faire renaître l'abondance, en revivifiant le commerce; qu'il a préféré des conquêtes aux douceurs de la paix, au vœu général, au bien de la France et de l'humanité; qu'enfin, pouvant avoir le mérite de la générosité et du désintéressement, il a mieux aimé conserver des provinces dont les habitans soupirent après leurs anciens maîtres, et qu'il croit pouvoir maintenir par la force des armes..... Mais est-il encore en état de soutenir la guerre et de courir les chances auxquelles peut l'exposer la continuation illimitée de ce fléau? Pour décider cette question, il suffit de jeter un coup d'œil sur la France. Sans doute la latitude incommensurable que donne à des gouvernans le mode révolutionnaire et le système adopté par Robespierre, peut encore fournir matière aux calculs de ceux qui croiroient pouvoir l'employer sans danger. Mais un gouvernement qui se piqueroit de modération et de justice, qui aspireroit à se rendre digne de figurer parmi les états réglés qui forment la balance de l'Europe, et surtout à mériter le suffrage et l'amour de la nation qu'il veut représenter; un tel gouvernement doit faire, en pareil cas, des réflexions bien sérieuses, et balancer avec mille autres considérations l'intérêt de sa propre sûreté.

Le dernier aperçu que le directoire a donné lui-même de la situation intérieure de la France, est une preuve irréfragable que cet état a besoin de repos pour se remettre des secousses violentes qu'il a essuyées, pour rétablir l'ordre et les finances. La paix seule peut lui en donner les facilités. Les moyens forcés que l'on emploiera pour continuer la guerre ne feront

qu'augmenter le désordre, la misère et le mécontentement; ils seront d'autant plus onéreux, que le gouvernement n'ayant plus la ressource des assignats et des mandats, tout doit maintenant se payer en numéraire. Pour donner une idée de la rareté de ce dernier, nous dirons que l'intérêt de l'argent est maintenant à un taux exorbitant. L'on voit communément emprunter sur des effets, à 3 et 4 pour cent par mois. Une partie de ceux qui font ces emprunts revendent aux agens de l'autorité sur le pied de 40 à 50 pour cent par mois. Que l'on compare cet état à celui de l'Angleterre, à celui de l'Autriche où règne toujours la confiance, où les sujets vont au-devant des desirs de leur souverain. L'avantage est donc entièrement du côté de ces puissances sous le rapport des finances. Quant aux forces qui tiennent à la population, l'Angleterre, dans son étendue circonscrite n'a éprouvé aucune diminution sensible. La monarchie Autrichienne, dont la population égale au moins celle de la France, est incomparablement moins épuisée que cette dernière. Ce qui vient de se passer dans la Hongrie, dans la Bohême et les autres provinces, en fournit une preuve convaincante: là, les hommes marchent volontairement; ici, les réquisitions peuvent seules faire marcher le citoyen fatigué de la tourmente révolutionnaire, et déjà assez malheureux.

Le directoire se rejette sur la *constitution*, les *loix*, les *traités*. Sans doute, après tout ce que l'on a vu depuis huit ans, ces motifs ne devoient pas paroître fort imposans; et lorsqu'on a fait valoir tant de fois la grande raison de l'*intérêt de peuple*, on pourroit aussi en faire ici une heureuse application. Mais la constitution d'un état, en établissant les bases et les principes d'après lesquels il doit être régi, ne peut rien prescrire contre des formes éventuelles, et les transactions accidentelles que la politique, nécessairement sujette à des variations, peut faire naître; les choses qui dépendent du sort de la guerre, d'une foule de circonstances fortuites et de causes incertaines, ne peuvent faire partie des articles fondamentaux d'une constitution. Les loix d'un état doivent être absolument distinctes des relations politiques, et des engagements qui en résultent. Un souverain qui après une guerre longue et ruineuse, renonceroit à ses conquêtes, par amour pour la paix et pour ses sujets, pourroit-il être accusé d'avoir violé la *constitution de son pays*?... Quant aux traités par lesquels le gouvernement se croit lié, l'on pourroit avancer ici cet axiome: *cessante causa, cessat effectus*. La cause de ces traités n'ayant plus lieu, les engagements qui en ré-

sultent, doivent cesser d'eux-mêmes. Que l'on demande à la majorité des habitans de la Hollande, à la majorité de ceux de la Belgique, à coup sûr, ils ne feront aucun reproche au gouvernement françois, d'avoir annulé des conventions et des actes de réunion qui ont été faits sans leur adhésion.

— L'armée aux ordres de Hoche est, dit-on, composée de 25 mille hommes de toutes armes. L'armée navale est divisée en avant-garde ou seconde escadre aux ordres de Richery; corps de bataille ou première escadre, sous l'amiral Morard Degall; arrière-garde ou troisième escadre, aux ordres de Nielly. Nous avions dit (d'après un journal officiel) que cette flotte étoit forte de 21 vaisseaux de ligne; cependant un état qui vient d'être publié n'en porte que 18, savoir: l'*Indomptable*, de 80 canons; le *Redoutable*, le *Patriote*, les *Drous de l'homme*, l'*Eole*, le *Trajan*, le *Cassard*, le *Nestor*, le *Platon*, le *Fougueux*, le *Mucius*, le *Tourville*, le *Waugny*, la *Constitution*, le *Séduisant*, le *Pégase*, la *Révolution*, de 74 canons; le *Sévola*, vaisseau rasé, de 40 canons; en outre: 12 frégates, 6 corvettes, 6 flûtes, 2 corsaires à la suite de l'armée; ces bâtimens ont à bord quantité d'effets militaires et d'habits uniformes de différentes formes et couleurs et de toutes armes. Il est resté en rade cinq vaisseaux et deux frégates: il y a, en outre, dans le port, cinq vaisseaux et quatre frégates: on dit qu'ils seront équipés pour une seconde expédition. — Quelques-unes de nos feuilles non-ministérielles allèrent qu'il n'y a sur la flotte de vivres que pour 15 jours pour les troupes, et pour 6 semaines pour les équipages. Un fait extraordinaire, et qui a donné lieu à beaucoup de conjectures, c'est qu'on a embarqué un capitaine de vaisseau et plusieurs capitaines de frégates, destinés seulement à suivre les ordres du général Hoche. On a emporté aussi des chaînes de port. Les 600 forçats qui avoient été tirés de la chiourme pour être distribués sur quelques vaisseaux de la flotte, ont été remis dans leurs bagnes, et ne font point partie de l'embarquement.

Des lettres ultérieures de Brest portent que la flotte n'a point pris la direction de la Manche, ce qui confirme l'opinion où bien des personnes sont qu'il ne s'agit nullement d'une expédition en Irlande. L'on dit à ce sujet que la proclamation de Hoche, où on parle de délivrer cette isle du *jug de l'Angleterre* etc. a été uniquement imaginée pour donner le change; que le plus grand mystère couvre l'expédition, et que ce n'est qu'à une certaine hauteur que les chefs doivent ouvrir les dépêches où ils trouveront leur destination. L'on ne peut donc former

que des conjectures sur le but de ce grand armement ; mais la plus vraisemblable est qu'il est destiné pour l'Amérique. Le *Rédacteur*, en parlant dans son N<sup>o</sup>. du 25, des résultats de la campagne, dit entre autres : *L'Angleterre est prête à subir aux sources de ses richesses la vengeance de nos guerriers, & notre marine ne tardera pas à se relever de ses ruines par la ruine de son commerce...* On pourroit aussi inférer de cette phrase du *Rédacteur* que l'escadre espagnole et françoise, qui vient de sortir de Toulon, a pour but une expédition aux grandes Indes.

Le même journal ministériel a inséré, dans son N<sup>o</sup>. du 24, des notes sur le renvoi du lord Malmesbury. L'on y cherche à dissiper la sensation que cet événement a causée, en s'efforçant de prouver que les prétentions de l'Angleterre sont exagérées. Mais en même tems, l'on y témoigne l'envie & l'espoir de détacher l'Autriche de l'Angleterre, & sous ce point de vue, l'on engage les amis de la paix à bannir leurs craintes, en leur faisant espérer que le sang ne continuera pas longtems à couler....

Le bal de l'opéra du 19, n'a trouvé grâce devant personne. *Le plaisir y étoit de mauvaise humeur*, dit le *Miroir*. C'étoit une vraie cohue, selon la *Quotidienne*. Quelques jeunes gens ont été réduits à danser seuls, observe l'*Ami des Lois*.

Dussaulchoi, auteur d'un pamphlet intitulé : *Rendez nous nos mariages & f. nous le camp*, a été arrêté avant hier.

*Suite de Londres, du 15 Décembre.*

Depuis que l'emprunt de 18 millions est rempli, il est encore arrivé de différentes parties de l'Angleterre des souscriptions pour plus de 10 millions. La banque d'Ecosse s'est particulièrement signalée ; elle a offert un million sterling.

*Réponse à la déclaration de guerre de la cour de Madrid contre la Grande-Bretagne.*

Les hostilités ouvertes & déclarées de l'Espagne, les violences commises contre les personnes & les propriétés des sujets de Sa Majesté, & la déclaration de guerre de cette puissance sans y avoir été provoquée, ont enfin forcé Sa Majesté de prendre les mesures nécessaires pour repousser la force par la force, & pour venger la dignité de sa couronne, les droits & les intérêts de son peuple.

Au moment d'adopter ces mesures, Sa Majesté pense qu'il est de son devoir d'écarter la moindre apparence de doute qu'on pourroit jeter sur la justice incontestable de sa cause ; & il se sera aisément prouvé, par les raisons même que la cour de Madrid employe pour motiver sa déclaration de guerre, que toutes les calamités qui peuvent en résulter doivent être attribuées à la conduite de ses ennemis.

Un simple exposé de cette déclaration, & une courte énumération des griefs vagues & frivoles qu'elle contient, suffisent certainement pour prouver aux esprits raisonnables & impartiaux qu'aucune partie de la conduite de la Grande-Bretagne envers l'Espagne n'a pu lui occasionner les moindres sujets de plaintes, bien moins encore aucun motif assez puissant pour ajouter aux calamités réelles de l'Europe tous les maux d'une guerre nouvelle & compliquée.

L'unique difficulté d'une réponse plus détaillée vient, non pas de la force & de l'importance des griefs allégués, mais de leur faiblesse & de leur inutilité, de la forme confuse & inintelligible dans laquelle ils sont énoncés, & de l'impos-

sibilité de les rapporter à aucun principe établi, aucune règle de justice, aucune forme ordinaire, aucun sujet de plainte entre des gouvernemens indépendans ; ou enfin à aucun des motifs qui seuls peuvent imposer le devoir pénible d'un appel aux armes.

Les actes d'hostilité attribués à Sa Majesté dans le manifeste de l'Espagne, consistent soit en des faits absolument innocens & indifférens de leur nature, ou en imputations d'opinions & d'intentions dont on ne donne aucune preuve, & l'on n'allègue aucun effet ; ou enfin en plaintes sur la mauvaise conduite d'individus non autorisés, d'autant plus que Sa Majesté n'a jamais manqué d'établir des poursuites lorsqu'elles étoient nécessaires, & de faire rendre la justice suivant le cours régulier des procédures judiciaires. La nature même de ces plaintes est une réponse suffisante aux conclusions que l'Espagne s'efforce d'en tirer ; & Sa Majesté sera bien fondée à refuser une discussion plus longue sur des points qui paroissent clairement ne pouvoir servir de fondement à de tels motifs d'hostilité.

Quoiqu'il en soit, sa conduite n'étoit pas telle qu'on la représente. Désirant éloigner des deux royaumes les calamités de la guerre, S. M. a plusieurs fois, mais en vain, proposé d'arranger, par une discussion à l'amiable, tous les points de différend qui pouvoient exister entre les gouvernemens des deux nations, dont les intérêts étoient les mêmes, & pour qui il étoit également nécessaire de s'opposer aux progrès de l'ennemi commun.

Cette discussion ayant toujours été soigneusement évitée par la cour de Madrid, il ne reste plus maintenant à Sa Majesté que de venger ainsi sa propre cause d'une manière publique, & de prouver la futilité des prétextes dont se sert cette cour pour colorer son agression.

Le premier point énoncé pour établir une accusation de mauvaise foi, c'est la conduite de l'amiral du Roi à Toulon. Il l'accuse d'avoir détruit les vaisseaux & les munitions navales qu'il auroit pu emporter avec lui, & d'avoir ensuite entrepris une expédition en Corse, sans la connoissance & la participation de l'amiral espagnol. On ne peut guères s'attendre qu'on fera une réponse sérieuse à une accusation de cette nature, alléguée comme le fondement d'une guerre entre deux grandes nations. C'est peut être la première fois qu'on voit reprocher comme un crime à un des officiers commandans les forces de deux puissances alliées, agissant ensemble & faisant cause commune dans la guerre, d'avoir fait plus de mal que son collègue à l'ennemi commun ; & s'il est réellement vrai que de tels sentimens soient adoptés à la cour de Madrid, il ne faut certainement pas d'autre motif pour ne pas inviter les officiers de cette puissance à se réunir pour les expéditions postérieures contre le même ennemi. Quoiqu'il en soit, on ne peut prétendre que deux alliés agissant en commun avec cordialité & sincérité dans une entreprise, ne puissent quelquefois préparer leurs opérations pour former quelque autre entreprise particulière, pour laquelle la force de l'un d'eux paroît devoir être suffisante. (La suite ci-après.)

*De Copenhague, le 24 Décembre.*

Des lettres de différens ports de la Méditerranée disent que le Dey d'Alger vient de déclarer la guerre à la Prusse. Elles observent toutefois que ce chef de la régence barbare n'a d'autre vue par cette déclaration, que de faire courir sur les bâtimens qui naviguent sous pavillon prussien, vu que la Prusse n'a qu'un très petit nombre de navires dans la Méditerranée.

*De Livourne, le 16 Décembre.*

Les quatre felouques françoises qui ont escorté la Tartane qui transportoit en Corse le citoyen Miot, sont de retour ici depuis hier. Le nouveau commissaire du directoire près des départemens de cette isle, est arrivé heureusement avec les officiers de la suite.

Nous apprenons que la frégate angloise, l'*Inconstance*, s'est emparée d'un brigantin espagnol qui étoit parti de Gènes avec des dépêches et lettres pour l'Espagne; cette prise a été conduite à Porto-Ferrajo.

Le général Vaubois, qui étoit arrivé ici, le 4, de la Lombardie, est reparti pour l'armée, ainsi que le général Serrurier.

*Extrait d'une lettre de Verone, du 21 Décembre.*

Suivant les nouvelles les plus récentes des armées, il y a eu ces jours derniers une forte canonade aux gorges de Prelascena près du val de Sabbia. M. le général Davidovich a chassé, dit-on, les françois de ce poste, après quoi, il est retourné à Ala.

L'on assure que M. le général d'Alvinzi s'est mis à la tête des troupes sous ses ordres, ainsi que de celles qui étoient commandées par le général Laudon, et que renforcé encore par 8 bataillons, il marche directement sur Mantoue; l'on dit aussi que les autrichiens sont déjà près de Brescia, et qu'ils se portent également sur Mantoue du côté du val de Sabbia. Les renforts que les françois ont reçus à Brescia sont de 2500 hommes. (*Nous croyons que cette dernière nouvelle mérite d'autant plus confirmation, que les lettres de Bozzen du 24, comme on l'a vu dans notre dernier No., ne font aucune mention de la marche de M. d'Alvinzi.*)

*Extrait d'une Lettre de Presburg, du 22 Décembre.*

Tous les habitans de ce royaume ont applaudi avec enthousiasme au zèle patriotique que les Etats ont montré dans la dernière session; tous sont animés du désir le plus vif de concourir à l'exécution des mesures qui y ont été arrêtées. Ce généreux dévouement est un sûr garant de la promptitude avec laquelle elle vont se réaliser. Déjà le recrutement s'opère avec une activité et un succès dont il y a peu d'exemple; les nouveaux enrôlés sont plus que des soldats, ce sont des guerriers animés par tous les sentimens qui peuvent exalter l'homme et le conduire à l'héroïsme. Depuis quinze jours, il ne cesse de partir des principales villes de la Hongrie, de nombreux transports de recrues pour les armées. Les deux bataillons de Na-

dasdy et Vacant Ellerhazy vont recevoir un complément de près de 800 hommes, qui se mettront demain en route, de Pest. Pareil nombre destinée à compléter le corps-franc de Giulai, partira le lendemain pour l'Italie. Toutes ces troupes sont transportées sur des chariots.

*De Strasbourg, le 28 Décembre.*

La canonade à Kehl est toujours très vive de part et d'autre; l'ennemi n'est nullement rebuté par la rigueur de la saison et les difficultés qui s'opposent au succès de son entreprise; il continue avec persévérance ses travaux malgré le feu continu des assiégés. Il paroît qu'il veut tout tenter pour nous chasser de notre camp retranché; l'on s'attend en conséquence à une action très sérieuse. Nos troupes sont presque toutes les nuits des sorties sur ses travailleurs. Avant-hier, le général Eckenmayer a été légèrement blessé.— L'on ne peut se faire une idée de la quantité de boulets et d'éclats d'obus et de bombes qui se trouvent épars sur les rives de la Kinzig et du Rhin; le terrain en est pour ainsi dire semé. Du côté des assiégés, il a été déjà jetté au moins 6000 bombes.— Le débordement de la Kinzig a forcé les grenadiers ennemis qui étoient dans les bois de Sundheim, d'abandonner leur camp.

Il a été envoyé de Paris une grande quantité de chariots qui apportent ici 40 mille, d'autres disent 140 mille paires de souliers, 50 mille capottes & autant d'habits. Une partie est déjà arrivée.

Suivant les dernières lettres de Bâle, les informations relativement à l'inobservance de la neutralité se continuent avec plus d'activité que jamais, depuis que M. Barthélemy a remis au petit conseil de nouvelles pièces, ainsi qu'un mémoire dans lequel il insiste sur une satisfaction éclatante. (*Extrait des Gaz. de Strasbourg.*)

*D'Offenbourg, le 31 Décembre.*

Le siège de Kehl se poursuit sans relâche; mais les mauvais tems rendent les travaux extraordinairement longs et pénibles. Les autrichiens doivent, cette nuit, tenter d'emporter d'assaut quelques redoutes des françois, parcequ'on ne peut sans cela achever la troisième parallèle. Les françois font de fréquentes sorties; ils en ont fait trois la nuit dernière, mais ils ont été vigoureusement repoussés. Hier, on a amené, de la Bergstrasse, une grande quantité de canons, presque tous de 24. S. A. R. l'Archiduc Charles se rend tous les jours au siège devant Kehl, et n'en part qu'entre deux et trois heures de l'après-midi. Ce soir, on entend une terrible canonade.

\*\*\* Almanach Prophétique, et Calendrier Grégorien et Républicain pour les années 1797 et 1798, suivi des prédictions et centuries de Nostradamus relatives à la Révolution, dont plusieurs se sont déjà réalisées. — Le prix de cet Almanach est de 24 Kreuzers. Il se trouve chez M. Streng, libraire, rue de Mayence à Francfort.